

PROJET PÉDAGOGIQUE

APPRENDRE À PORTER SECOURS

(APS)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Proposé par Emilie CAMINADE
Formatrice GQS - PSC1 - SST – IPSEN
Agréée par le Rectorat de l'académie de Toulouse des services de l'éducation nationale

Organisme de formation PREVACTION⁸¹
Certifié QUALIOPI
Habilité par la CARSAT Occitanie
www.prevaction81.com/



- I. Contexte d'intervention
- II. Le dispositif "Apprendre à Porter Secours"
- III. Mise en œuvre

I. CONTEXTE D'INTERVENTION :

L'instruction interministérielle n° 2016-103 du 24 août 2016, conjointe Ministère chargé de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Intérieur, publiée au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n° 30 du 25 août 2016, renforce le continuum de sensibilisation et de formation des élèves de l'école au collège et au lycée.

Pour les écoles, cette sensibilisation s'inscrit dans le dispositif APS du cycle 1 au cycle 3.

Pour mettre en œuvre ce dispositif dans sa classe (comme cité dans le tome 01 version 12 de juillet 2022, « *Quelques repères pour apprendre à porter secours, du cycle 1 au cycle 3* »), l'enseignant doit être détenteur du certificat PSC1, SST, PSE, etc.. Cependant, dans le cadre d'une coanimation, et préférentiellement pour la partie « savoir intervenir », afin de renforcer son enseignement, il peut s'appuyer sur des intervenants extérieurs ou des professionnels formés aux premiers secours.

Dans ce cadre, l'intervenante agirait en qualité de formatrice académique aux premiers secours.

Le chargé académique du dossier secourisme CADS peut accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de leur projet.

Une formation aux premiers secours obligatoire :

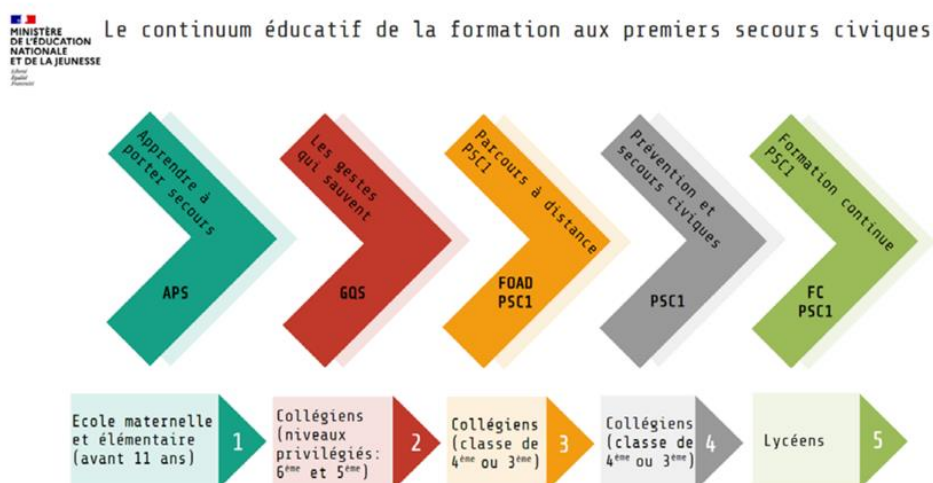
La formation aux premiers secours est obligatoire. La sensibilisation à la prévention des risques et l'enseignement des règles générales de sécurité pour une éducation à la responsabilité répondent à des exigences éducatives de sécurité civile et de santé publique.

Cette sensibilisation porte sur les points suivants :

- la protection et l'alerte
- les hémorragies
- les positions d'attente
- la perte de connaissance
- l'arrêt cardiaque.

Un continuum éducatif des premiers secours de l'Éducation Nationale :

Les élèves ayant reçu le dispositif APS compléteront leurs compétences tout au long de leur scolarité.



Au cycle 4, un certificat de compétences en "Prévention et secours civiques de niveau 1" est délivré aux collégiens lorsqu'ils ont suivi cette formation aux premiers secours. Véritable certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile, le PCS1 atteste de la capacité à prévoir les risques et à reproduire les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

II. LE DISPOSITIF : APPRENDRE À PORTER SECOURS (APS)

Cette sensibilisation comporte un apprentissage des principes simples pour porter secours. Il est intégré dans les programmes scolaires de l'école et tient compte du développement et de l'autonomie de l'enfant. Il est également en lien avec la prévention des accidents de la vie courante. D'une durée minimale de deux heures, la sensibilisation aux gestes qui sauvent permet d'acquérir les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours.

Objectifs du dispositif :

Le dispositif "Apprendre à Porter Secours" (APS) constitue la première pierre du continuum éducatif aux premiers secours.

Cet apprentissage soutient le développement du sens civique de l'élève en favorisant la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité. Il tient compte du développement cognitif et psychomoteur de l'élève ainsi que de son rythme d'accès à l'autonomie en proposant des activités de découvertes et des principes simples pour porter secours. En rendant les élèves acteurs de leur sécurité et de celle des autres, cet enseignement développe, par ailleurs, leurs compétences psychosociales.

Apprendre à porter secours contribue à :

- Développer une connaissance du corps que l'enfant pourra s'approprier et qui fera écho dans sa vie quotidienne
- Devenir une personne responsable capable de se maintenir en sûreté et de porter secours à l'autre par quelques actions simples.

Du cycle 1 au cycle 3, le dispositif APS développe les compétences de l'élève qui :

- Adopte une attitude de prévention
- Se protège et protège autrui
- Alerte
- Porte secours dans la mesure de ses possibilités.



III. MISE EN OEUVRE :

Contexte :

L'intervenante a besoin en amont de rencontrer la direction de l'école et les membres de l'équipe concernés par le projet pour en définir l'organisation.

Moyens humains :

L'atelier est assuré par l'intervenante seule + AESH (*accompagnant d'élève en situation de handicap*) pour les élèves concernés.

Moyens matériels :

- Un espace suffisamment grand
- Des chaises et des tapis de sol pour l'alternance entre la théorie et la pratique. (*Tapis fournis par l'intervenante*)
- Si possible un paperboard

Le matériel pédagogique est fourni par l'intervenante : mannequins de secourisme, gilet d'Heimlich, défibrillateur, costumes et accessoires à la scénarisation, vidéo projecteur.

Durée :

Tous les emménagements sont possibles en fonction de la fréquence et durée des interventions.

Deux heures au minimum selon les recommandations ministérielles. *

* En amont l'enseignant aura abordé avec la classe les items répondant au référentiel :

- Adopte une attitude de prévention
- Se protège et protège autrui.

Nombre de participants :

10 enfants (*modifiable en fonction de l'effectif de la classe*)

Moyens financiers :

Intervention à la journée : 440 Euros

Possibilité d'adaptation en fonction des besoins de l'équipe pédagogique, de la durée et de la fréquence des ateliers.

Autres possibilités : Ateliers réguliers (*fréquence à déterminer*)

Ces ateliers peuvent permettre de restituer les connaissances et compétences acquises sous forme de pièces de théâtre qui pourront être présentées aux autres classes et aux parents lors de soirées organisées par l'APE ou tout autre événement en lien avec des projets pluridisciplinaires.

✚ Ateliers de 45 minutes à 1h30 pour les moins de 6 ans

Méthode pédagogique :

L'approche théâtralisée et clownesque permet d'aborder l'aspect émotionnel face aux situations d'urgence. Que l'on soit petit ou grand, l'habit de clown nous autorise tout : toutes les erreurs sont possibles, pas de compétition ou de peur vis-à-vis du regard de l'autre.

L'attitude clownesque permet ainsi d'aborder des situations anxiogènes liées aux gestes de premiers secours. Elles se transforment en pièces de théâtre ludiques et amusantes et permettent un ancrage en douceur tant sur le plan cognitif que corporel.

Le climat est bienveillant, participatif et interactif. Nous consolidons ainsi les valeurs d'entraide, de citoyenneté et d'altruisme.

L'intervenant assure la sécurité physique et émotionnelle des participants.

Contenu pédagogique :

- Temps 1 :
Un premier temps d'échanges est proposé sous forme de rondes assises et de jeux adaptés selon les âges. Nous parlons des accidents domestiques et de la prévention en général.
- Temps 2 :
Les gestes de Premiers Secours sont enseignés. Les élèves participent et créent leurs propres scénarios.
- Temps 3 :
Les élèves vivent l'expérience de l'improvisation tout en pratiquant les gestes qui sauvent dans un climat bienveillant et créatif.
- Temps 4 :
Un temps de restitution est proposé sous forme de rondes assises. Chaque élève repart avec un support personnalisé.

Objectifs à atteindre et évaluation :

Les échanges autour de la prévention et l'apprentissage des Gestes de Secours seront évaluables tout au long de l'atelier.

Une fiche d'évaluation individuelle sera complétée par l'intervenante et transmise à l'enseignant. Les indicateurs à utiliser pour mesurer l'atteinte de ces objectifs sont définis par le référentiel APS.

Dans le cas d'un atelier de deux heures, il est nécessaire que l'élève puisse se familiariser avec le vocabulaire relatif à la prévention. Dans ce cas, un support sera donné à l'enseignant en amont de l'intervention pour aborder les connaissances nécessaires à l'atelier.

L'atelier est adaptable au public en situation de handicap.



